



# Message de Lourdes

## Lettre pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire des Apparitions

### O... comme opposants

**P**our parler de ceux qui se sont opposés à Bernadette, il n'y a que l'embarras du choix. A une exception près, toutes les autorités se sont opposées à Bernadette ou, du moins, à sa promesse de retourner à la Grotte.

Ce furent d'abord ses parents, surtout sa mère. Cette femme courageuse se demandait, chaque jour, comment faire manger sa famille. Elle avait vu son mari emmené en prison, accusé faussement de vol. Inutile d'ajouter à cela une réputation de délire mystique ou de machination pour se faire de la publicité et de l'argent.

A l'école que Bernadette commençait à fréquenter, sans grand succès scolaire, les Sœurs l'encouragèrent prestement à cesser ces « carnavalesques », mot qui s'explique par le fait que les apparitions ont commencé peu avant le Mardi gras.

Vinrent ensuite, mais rapidement, les oppositions des pouvoirs publics. Commissaire de police, juge et

procureur impérial interrogèrent à plusieurs reprises et longuement Bernadette dans l'intention de la prendre à défaut dans ses déclarations. Ils voulurent l'intimider, la menaçant de la prison. Quant au préfet, il voulait faire enfermer Bernadette dans un asile psychiatrique. Les journaux locaux sont franchement hostiles.

Le curé avait interdit à ses vicaires de se rendre à la Grotte et les premières rencontres avec Bernadette furent des fins de non-recevoir. La première entrevue, le 2 mars, fut même terrible. C'est seulement le 25 mars, quand Bernadette reçut le nom de l'Immaculée Conception, que le curé fut convaincu de l'authenticité des apparitions.

Le seul, au début, à ne pas traiter Bernadette de menteuse fut l'aumônier de l'école, l'abbé Pomian, que Bernadette alla trouver dès le samedi 13 février. Le 22 février, jour où la dame n'est pas apparue, Bernadette s'interroge : a-t-elle le droit d'aller à la Grotte, alors que toutes les

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N

**O**

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Z



# Message de Lourdes

# O... comme opposants

autorités le lui interdisent ? L'abbé Pomian la rassure : « On n'a pas le droit de t'en empêcher ».

L'opposition se matérialisera quelques semaines par une barrière qui empêchait d'accéder à la Grotte. La barrière n'a pas tenu longtemps mais toute opposition n'a pas disparu pour autant. Par cela aussi, Lourdes est bien un signe de l'Évangile.

Mais il faut être juste et ne pas caricaturer l'attitude des autorités. Reprenons dans l'ordre.

Tout en s'inquiétant de ce qui pourrait arriver, les parents de Bernadette ont toujours soutenu qu'elle était sincère. Ils se sont laissés persuader de lui permettre d'aller, finalement,

à la Grotte. Son père, et sa mère un autre jour, ont été avec elle chez le commissaire de police.

Le 28 février, Bernadette comparaît devant le juge qui, de nouveau, menace de la faire emprisonner. L'employé municipal qui assiste à la scène rapporte : « Alors la sœur de l'hospice... la grosse, la supérieure, est venue tirer tout le monde d'affaire. Elle disait tout en pleurant : 'Je vous en prie, Messieurs, laissez-nous la petite. Ne la faites pas mourir' ».

Du côté des autorités civiles, le maire fait son possible pour calmer le jeu et obéit sans empressement aux injonctions du préfet qui veut faire cesser cette atteinte à l'ordre public, alors qu'il n'y a aucun désordre.

## exercice pratique

### Quel sera mon « oui » aujourd'hui ?

*Le terme d'accusateur s'applique au diable, le calomniateur. C'est si vrai que Jésus-Christ nous a promis un « défenseur », l'Esprit-Saint. « L'accusateur de nos frères », auquel il est fait référence dans l'Apocalypse (12, 10), c'est l'adversaire, celui qui jalouse le privilège que nous avons de prendre part à la vie divine, par le mystère de l'incarnation et par la grâce des sacrements.*

*Remettons-nous un peu en question : nous sommes, plus souvent qu'à notre tour, manipulés par l'accusateur, nous nous opposons au dessein de Dieu qui se réalise dans les autres, avec les meilleures raisons du monde ! « On ne jette des pierres que sur l'arbre qui porte des fruits », dit un proverbe... Qu'aurions-nous fait au temps de Bernadette ? Aurions-nous été meilleurs ou pires que ceux qui s'opposaient à elle ?*

*Cessons maintenant de faire le jeu du « non être » en nous opposant de manière stérile au bien qui nous échappe, choisissons de construire, d'être « avec » plutôt que « contre ». Prenons avec Marie, Mère de Dieu, la résolution du « oui » qui fertilise et qui fédère. Quel sera mon « oui » aujourd'hui ?*

François Vayne

## Histoire

*Jeu de mots pour jeu de mots, comment ne pas chercher dans d'autres mots commençant par « O » la réponse constante que Bernadette a donnée à ces oppositions ? Ce petit jeu a permis très facilement de répondre avec la lettre « o » à la question posée. Ce sera avec le mot obéissance et, plus brièvement encore, avec le mot « oui ».*

*Bernadette a trouvé une grande difficulté à obéir aux injonctions familiales ou publiques qui lui interdisaient d'obéir à Celle qui lui était apparue le 11 février 1858 et qui lui avait fait promettre de venir à la Grotte pendant quinze jours.*

*Bernadette sera confrontée aux questions de ses juges. Devant eux elle se pliera à leurs exigences non sans rectifier la teneur de ses réponses fort mal enregistrées : « Monsieur, vous m'avez tout changé ! ». Bernadette avait consulté son confesseur, l'abbé Pomian, sur la conduite à suivre, et avait reçu cette réponse : « On ne peut t'empêcher d'y aller ». Elle n'était donc pas une « désobéissante » et la Vierge l'avait récompensée en lui révélant son nom.*

**Dom Bernard Billet**, moine à l'abbaye Notre-Dame de Tournay, Hautes-Pyrénées

Les médecins envoyés par le préfet pour établir que Bernadette est folle répondent, honnêtement, que la santé de Bernadette ne court aucun risque.

Quelques notables prennent parti pour Bernadette après l'avoir vue prier à la Grotte. Parmi eux, un médecin, imbu du prestige de la Science. Le bâtonnier des avocats, conseiller municipal, traite même Bernadette de « sainte ». Un journaliste de Pau se risque, au mois de mars, à vanter ses qualités de simplicité et de naturel.

Même le curé n'est pas aussi fermé qu'il n'y paraît. Lui aussi est un homme honnête. Il est bien forcé de constater que sa paroisse vit un Carême exceptionnellement fervent.

Il ne sait que penser. Il en réfère à l'évêque, qui ne lui donne aucune consigne précise. Sa colère du 2 mars au matin exprime un aspect de sa personnalité. Mais, dès le soir, il est plus calme en interrogeant Bernadette, entouré de ses vicaires.

Au fait, nous-mêmes, comment aurions-nous réagi devant des événements aussi surprenants ? Il est facile, après coup, de trouver ridicules et bien étroits les esprits de ceux qui n'ont vu qu'illusions dans les dires de Bernadette. Qu'aurions-nous pensé en écoutant les paroles de Jésus et en le voyant crucifié ?

**Mgr Jacques Perrier**,  
Evêque de Tarbes et Lourdes

## clés

Une opposition subtile et douloureuse, pour Bernadette, aura été sa maîtresse des novices : la Mère Marie-Thérèse Vauzou. Fille de notaire, très bien considérée dans la Congrégation dont elle devait devenir Supérieure générale, elle avait une éducation et une sensibilité en total contraste avec Bernadette. Elle traite durement cette pauvre fille qui a reçu trois secrets qu'elle n'a pas le droit de révéler, au point que ses compagnes disaient : « Quelle chance de ne pas être Bernadette ».

Une phrase la dépeint : à un Père jésuite qui lui raconte les merveilles de Lourdes, en 1878, elle objecte : « Eh bien ! Moi, je ne comprends pas. Si Mère de Dieu a voulu venir sur la terre, pourquoi n'a-t-elle pas choisi, plutôt que cette fille ignorante et grossière, une religieuse vertueuse et instruite ! » Quand Rome demandera qu'on étudie le cas de la voyante, elle dira : « Attendez que je sois morte ! » Elle mourra à Lourdes, le 15 février 1907 ; et les recherches commenceront.

Quant à Bernadette, animée de l'Esprit de Dieu, elle dit seulement : « Je lui dois beaucoup de reconnaissance pour le bien qu'elle a fait à mon âme ».

*Père André Doze*

## Autour du monde

Certaines répliques de la grotte de Lourdes ont subi les attaques de l'histoire. Parfois ce sont les intempéries qui ont eu raison d'elles. Ainsi, aux Etats-Unis, à Menlo Park, en Californie, la grotte de Lourdes s'est-elle effondrée lors d'un tremblement de terre. Mais la statue de Notre-Dame de Lourdes étant demeurée intacte, elle est aujourd'hui sur cet amas de pierre, signe de la protection divine accordée à Marie. Pourtant, le plus souvent, ce sont les hommes qui s'en prennent aux grottes de Lourdes. Ainsi en est-il pour la réplique réalisée (à leur retour de voyage de noces à Lourdes) par un comte et une comtesse, dans le parc de leur résidence de Palanga, en Lituanie. A l'époque communiste, cette grotte a été désacralisée, tout en continuant à être un lieu de convergence et de rassemblement puisqu'il y était organisé des concerts et des représentations théâtrales. Aujourd'hui cette grotte, qui dispose à nouveau d'une statue de Notre-Dame de Lourdes, est redevenue un lieu de prière, au cœur d'un parc municipal. A Gray, dans le département français de la Haute-Saône, une grotte de Lourdes a, elle aussi, été désacralisée, sous le prétexte qu'elle n'est plus dans le jardin d'une école privée, mais en un lieu public réservé maintenant au stationnement d'automobiles.

*Père Régis-Marie de La Teyssonnière*